



PROCÈS-VERBAL DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE RACINE

---

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Racine, tenue le 28 septembre 2020 à 19 h par visioconférence.

Sont présents :

|                           |                    |
|---------------------------|--------------------|
| Maire                     | Christian Massé    |
| Conseiller district N° 1  | Nicolas Turcotte   |
| Conseiller district N° 2  | Mario Côté         |
| Conseiller district N° 3  | André Courtemanche |
| Conseillère district N° 4 | Lorraine Denis     |
| Conseiller district N° 5  | Adrien Steudler    |
| Conseiller district N° 6  | Simon Desautels    |

Les membres présents forment le quorum.

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES**

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 19 par Monsieur Christian Massé, maire de Racine.

Madame Lyne Gaudreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)**

**4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2020-09-194

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Madame Lyne Gaudreau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Il est proposé par M. Nicolas Turcotte, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le projet d'ordre du jour soit accepté et rédigé tel que présenté.

**Étant donné que le Ministère de la santé demande de restreindre les rassemblements pour les prochains vingt-huit (28) jours à venir en prévention de la propagation du virus de la COVID-19 et d'un second confinement, la séance est tenue par visioconférence.**

2020-09-195

Il est proposé par M. Nicolas Turcotte, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance du conseil soit tenue par visioconférence.



**Avis de motion concernant le Règlement N° 327-10-2020 modifiant le règlement d'emprunt numéro 326-06-2020 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 149 647,35 \$ - Dispense de lecture**

2020-09-196

Avis vous est par les présentes donné par Madame Lorraine Denis, conseillère, qu'à une prochaine séance du conseil municipal, sera adopté le Règlement N° 327-09-2020 modifiant le règlement d'emprunt numéro 326-06-2020 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 149 647,35 \$

**3. PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)**

Aucune question

**4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2020-09-197

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant.

M. Mario Côté, conseiller propose la levée de la séance à 19 h 21.

---

Christian Massé  
Maire

---

Lyne Gaudreau  
Directrice générale et secrétaire-trésorière